

**43<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER**

**13 au 17 octobre 2025**



**Rapport de la Commission du Développement Durable et du Commerce Extérieur**

**Président** : M. Pascal BOURBON

**Vice-président** : M. Bruno PLUDERMACHER

M. Alexandre BEZARDIN

M. Alexandre CHATEAU-DUCOS

Mme Patricia CONNELL

Mme Laurence HELAILI-CHAPUIS

M. Pierre LAVEANT

M. Loïc LE GLAND

Mme Gaëlle LECOMTE

M. Christophe LEJEUNE

Mme Pascale RICHARD

M. Jean-Luc RUELLE

M. Abdelghani YOUMNI

M. Frédéric ZUCCO

## **SOMMAIRE**

|  |    |
|--|----|
| SOMMAIRE.....  | 2  |
| Mot d'introduction du Président et du vice-Président de la Commission .....                      | 3  |
| Intervention GIEC en plénière « Changement climatique, état des lieux ».....                     | 4  |
| Audition de Philippe AGHION, Prix Nobel d'économie.....  | 5  |
| Table ronde en plénière « Intelligence artificielle et Français de l'étranger » .....            | 7  |
| Radioscopie du Commerce Extérieur.....   | 10 |
| Troisième édition du Prix du Développement Durable de l'Assemblée des Français de l'Étranger.... | 11 |

## **Mot d'introduction du Président et du vice-Président de la Commission**

**La 43<sup>e</sup> session de l'Assemblée des Français de l'Étranger** a été marquée par des travaux riches et structurants de la commission du développement durable et du commerce extérieur.

Les débats se sont ouverts par une présentation du GIEC, permettant de replacer les enjeux climatiques au centre des réflexions de l'Assemblée. Une première table ronde consacrée à l'intelligence artificielle a ensuite réuni quatre experts internationaux, parmi lesquels la directrice du numérique du MEAE, et a suscité un vif intérêt auprès des élus.

Le Prix AFE du Développement Durable des Français de l'Étranger a été remis lors d'une cérémonie organisée au Quai d'Orsay, animée par Patricia Connell, mettant en valeur l'engagement et l'innovation de nos compatriotes à l'international.

La traditionnelle Radioscopie du Commerce Extérieur a porté sur les recompositions énergétiques et commerciales mondiales, complétée par une analyse spécifique consacrée au secteur de la Défense. Par ailleurs, un petit-déjeuner de travail au CESE a permis de renforcer les liens avec la commission Environnement et d'autres instances représentatives.

Un moment fort de la semaine fut l'audition du professeur Philippe Aghion, Prix Nobel d'Économie 2025, qui a partagé ses analyses avec les élus, offrant un éclairage précieux sur les dynamiques économiques contemporaines.

Enfin, la remise officielle du rapport sur la conformité environnementale des entreprises françaises à l'international a été reportée à la prochaine session de mars 2026, où nos travaux se poursuivront avec la même détermination.

Le Président

Pascal BOURBON

Le Vice-Président

Bruno PLUDERMACHER

## Intervention GIEC en plénière « Changement climatique, état des lieux »

**Interventante** : Mme Valérie MASSON-DELMOTTE, ancienne coprésidente du GIEC

**Rapporteure** : Pascale RICHARD

Mme Valérie MASSON-DELMOTTE est hydroclimatologue, ancienne coprésidente du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour le Groupe 1 au cours du sixième cycle. Elle est également membre du Haut Conseil pour le climat, membre de l'Académie des technologies, et responsable du Centre Climat et Société à l'Institut Pierre-Simon Laplace. Dans ce cadre, elle est autrice d'un rapport prévu pour 2027 sur le thème "Villes et changement climatique".

Lors de sa présentation en assemblée plénière, Mme MASSON-DELMOTTE a rappelé le fonctionnement du GIEC, dont le premier rapport date de 1990. Les pays membres proposent les sujets qu'ils souhaitent voir étudiés, et un corps de scientifiques reconnus internationalement, indépendants des pouvoirs politiques, travaille sur ces thématiques.

Ainsi :

- le 2<sup>e</sup> rapport a préparé les accords de Kyoto,
- le 4<sup>e</sup> a nourri les objectifs des Nations Unies,
- le 5<sup>e</sup> a contribué aux accords de Paris,
- et le 6<sup>e</sup> établit le premier bilan mondial, présenté à la COP 28.

Mme MASSON-DELMOTTE a présenté les grandes conclusions du sixième rapport du GIEC, publié en 2023.

Elle a indiqué que Robert VAUTARD a pris la relève en tant que coprésident pour la France dans le cadre du septième cycle du GIEC.

Les conditions ont évolué depuis ce rapport, car les actions en faveur du climat se sont multipliées. Dans ce domaine, l'Europe est à l'avant-garde. En 2024, les investissements verts dans le monde ont doublé, contribuant notamment à un ralentissement de la déforestation. Ils ont entraîné une baisse des gaz à effet de serre : la production de 4 à 8 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> supplémentaires a été évitée.

Ce léger mieux en 2024, n'empêche pas l'indice de réchauffement de rester élevé. Le réchauffement planétaire est inédit depuis plus de 2000 ans. Il a augmenté de + 1,24 degré de 2015 à 2024 et ce réchauffement est largement dû aux activités humaines. Cela provoque le déplacement des zones désertiques, la migration de nombreuses espèces animales, la fonte des glaciers et la montée du niveau des mers.

Les projections donnent un réchauffement de 2 degrés dans le monde en 2050 (2,7% en France). L'objectif reste de se stabiliser en dessous des deux degrés.

Pour la prochaine édition du GIEC, il faudra analyser notre difficulté à nous adapter au changement climatique. Nous ne sommes pas égaux face à la chaleur, et aujourd'hui nous ne sommes pas prêts pour aider les plus vulnérables (environ 3,6 milliards de personnes)

L'autre question est la remise en cause, par certains individus ou certains pays, des sciences du climat.

Pour le 7<sup>ème</sup> cycle du GIEC, il n'y a pas encore d'accord sur le calendrier. La discussion se poursuivra en séance plénière à Lima.

Et pourtant il est de plus en plus nécessaire de mener une action commune. Un sursaut collectif est nécessaire pour relancer l'action climatique.

À la suite de la présentation, la commission a proposé une résolution adoptée à l'unanimité recommandant la participation durable du réseau d'enseignement français à l'étranger à la TeachersCOP dans le cadre du Partenariat pour l'éducation verte de l'UNESCO et des conférences climatiques internationales

# **Audition de Philippe AGHION, Prix Nobel d'économie**

**Auditionné :** M. Philippe AGHION, Lauréat du prix Nobel d'économie 2025

**Rapporteur :** Abdelghani YOUNANI

## **Sujet de recherche du prix Nobel :**

Pourquoi le décollage économique a eu lieu en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle, Philippe AGHION a développé un modèle qu'il peut tester sur des données microéconomiques pour penser la croissance économique en termes de relations : croissance transition énergétique, concurrence croissance, pourquoi des pays dépassent d'autres pays, pourquoi des pays se développent à mi-chemin.

## **Nous avons choisi trois thèmes centraux pour cette audition :**

### **1- Transition écologique et croissance économique**

- L'innovation verte doit être moins punitive, la taxe carbone est une très bonne décision qui permet de financer la transition énergétique mais elle ne doit pas pénaliser les classes populaires (mouvement de gilets jaunes contre la hausse du prix des carburants). Il faut investir dans les transports inter-urbains
- La politique industrielle intelligente doit combiner taxation et protection des couches défavorisés
- La finance verte pour accompagner la transition énergétique est de même ordre que le financement des chemins de fer au début du XX<sup>e</sup> siècle.
- Le partenariat public-privé et les ARPA Verte (*Advanced Research Projects Agency* : politique industrielle qui favorise la concurrence).
- Il faut un mélange de politique de concurrence et de politique industrielle sans excès de réglementations
- Le *Green* est devenu un avantage comparatif pour certaines industries du luxe.
- Il faut trouver de nouvelles sources d'énergies qui ne reposent pas sur les ressources naturelles.

### **2- Intelligence artificielle et emploi**

- L'IA est à la fois une haute technologie de substitution (destruction d'emplois) et de productivité (IA permet à des entreprises industrielles ou du numérique d'employer plus)
- Pour accompagner l'IA, il faut améliorer les systèmes d'éducation, formation professionnelles plus généralisées et moins discriminantes et plus de flexisécurité comme dans les pays scandinaves
- L'IA libère du temps pour effectuer d'autres tâches
- L'IA est parfaitement corrélée avec la croissance verte, elle peut aider à réduire la quantité de déchets, ce qui économise de l'énergie tout en en consommant.
- Les pays émergents et en développement ont besoin de fonds souverains, du G20 et de transfert technologie pour réussir leur transition énergétique et numérique vers l'IA

### **3- Innovation, Compétitivité et Commerce extérieur**

- Les innovations de rupture ne sont pas les grandes entreprises mais aussi les ETI et les laboratoires d'excellence
- Pour accélérer le commerce extérieur, il faut lier les grandes entreprises à la recherche, le crédit impôt recherche en France n'est pas ciblé vers des innovations de rupture comme l'innovation verte (rapport PISANI / MAHFOUZ), l'intelligence artificielle (rapport AGHION)
- Le crédit impôt recherche finance davantage des secteurs qui n'ont pas besoin de financement
- Notre système en Europe n'aide pas les entreprises à s'agrandir, nos start-ups se financent ailleurs

- Les barrières tarifaires américaines ont un effet négatif sur la croissance par l'innovation en France et en Europe. Le coût du déclin est très élevé, le retour aux recommandations du rapport Draghi devient urgent.
- Le protectionnisme américain est néfaste pour le commerce extérieur pour la mobilité des compétences et pour la recherche fondamentale
- La France n'a plus de fonds suffisants pour attirer des chercheurs étrangers dans les plus hautes technologies. La France s'est trop désindustrialisée, pour les modèles d'innovation, il faudra regarder du côté des pays scandinaves.

## Table ronde en plénière

### « Intelligence artificielle et Français de l'étranger »

**Rapporteur :** Loïc LE GLAND

**Préparateurs / Modérateurs :**

- Patricia CONNELL
- Loïc LE GLAND
- Frédéric ZUCCO

Organisée dans le cadre de la 43<sup>e</sup> Assemblée des Français de l'Étranger (AFE), cette table ronde, ouverte à l'ensemble des élus en séance plénière, avait pour objectif de mieux comprendre les effets de l'intelligence artificielle (IA), globalement et sur la vie des Français établis hors de France et d'envisager des pistes concrètes d'action dans les domaines de la diplomatie, de l'éducation, de la sécurité, de la culture et de la transition écologique. Animée par Patricia CONNELL et Loïc LE GLAND, avec la participation de Frédéric ZUCCO dans sa préparation, cette séance s'est voulue participative et accessible, introduisant un débat transversal destiné à nourrir les réflexions des commissions permanentes de l'AFE.

#### **Intervenants**

- **Virginie ROZIÉRE** – Directrice du Numérique au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Ancienne administratrice au Parlement européen puis eurodéputée, elle incarne le lien entre politiques publiques et innovation technologique. Elle pilote la stratégie numérique du ministère, notamment sur les questions de cybersécurité, de souveraineté des données et de modernisation des services consulaires.
- **Benjamin GUEDJ** – Directeur de recherche à Inria et Professeur en intelligence artificielle à *University College London*. Ses travaux portent sur les fondements mathématiques du *machine learning* et la conception d'algorithmes à faible empreinte énergétique. Il dirige un laboratoire franco-britannique qui promeut une approche frugale et responsable de l'intelligence artificielle.
- **Nolwenn GODARD** – Experte en transition numérique et environnementale. Ancienne directrice du département Data et Innovation au sein du gouvernement de Californie, elle a rédigé le premier décret américain sur l'intelligence artificielle générative. Aujourd'hui, elle accompagne les entreprises et administrations dans leurs stratégies de décarbonation du numérique et d'optimisation énergétique.
- **Nilo SCHWENKE** – Chercheur en calcul scientifique et cofondateur du *think-tank X-Alternatives*, réunissant d'anciens élèves de l'École polytechnique autour des enjeux de souveraineté technologique. Ses travaux explorent les applications industrielles de l'IA et les conditions d'un développement éthique, sécurisé et démocratisé de ces technologies.

#### **L'IA au service des politiques publiques et de la diplomatie numérique**

Virginie ROZIÉRE a souligné les opportunités mais aussi les contraintes de l'intégration de l'IA au sein du MEAE. Les systèmes automatisés peuvent aider à traiter plus rapidement les demandes consulaires, à anticiper les flux migratoires ou à renforcer la cybersécurité, mais ils impliquent une vigilance accrue en matière de confidentialité et d'éthique. La directrice a insisté sur la responsabilité particulière d'un ministère qui manipule des données personnelles sensibles et diplomatiques, appelant à une approche équilibrée entre ouverture et maîtrise technologique. Elle a également évoqué les limites physiques et environnementales de ces systèmes, rappelant que « la puissance numérique n'est pas infinie ».

#### **Recherche et IA frugale : un modèle européen à inventer**

Benjamin GUEDJ a présenté la recherche sur une intelligence artificielle frugale, centrée sur la sobriété énergétique et la qualité des données. Il a expliqué que la plupart des grands modèles reposent sur une surconsommation massive de ressources : « un seul modèle peut nécessiter plusieurs milliers de cartes graphiques et générer autant de CO<sub>2</sub> qu'un vol transatlantique quotidien pendant un an ». Pour contrer cette dérive, il a plaidé pour une recherche européenne indépendante, fondée sur la mutualisation des ressources et l'innovation méthodologique. Son propos a mis en évidence la possibilité d'un leadership européen non pas fondé sur la puissance brute, mais sur la pertinence, la transparence et la durabilité.

## IA et développement durable : concilier innovation et sobriété

Nolwenn GODARD a poursuivi en soulignant le paradoxe de l'IA : outil prometteur pour la transition écologique, mais grande consommatrice d'énergie et d'eau. Elle a rappelé qu'en 2024, la consommation d'eau des data centers liés à l'IA avait dépassé celle de l'Allemagne, et que, d'ici 2030, la demande énergétique du secteur pourrait équivaloir à celle du Japon. Toutefois, l'IA offre aussi des solutions majeures : optimisation des réseaux électriques, modélisation climatique, gestion des ressources naturelles. Elle a proposé d'intégrer systématiquement une évaluation carbone dans les projets d'IA et rappelé les « 3R » : réduire, réutiliser, recycler les modèles, en privilégiant les outils open source et les calculs réalisés dans les zones à énergie décarbonée.

## Éthique, régulation et souveraineté numérique

Les intervenants ont convergé sur la nécessité d'une régulation forte et partagée. Benjamin GUEDJ a salué l'adoption du règlement européen sur l'intelligence artificielle (AI Act), qui fixe des garde-fous essentiels, même si certaines puissances non européennes avancent plus vite dans la commercialisation des modèles. Nilo SCHWENKE a proposé d'étendre les principes de certification déjà appliqués à l'aéronautique à l'IA : « un modèle déployé dans le domaine public devrait pouvoir être audité, comme un avion doit être certifié avant de voler ». Il a également alerté sur la concentration des moyens entre les mains de quelques grandes entreprises, rappelant qu'un service public européen de l'IA serait une réponse crédible à ce déséquilibre. Virginie ROZIÈRE, pour sa part, a insisté sur la souveraineté numérique : les données des Français de l'étranger ne sauraient être hébergées sur des serveurs soumis au droit américain.

## Applications concrètes pour les Français de l'étranger

En conclusion du débat, les participants ont évoqué des exemples concrets d'usage de l'IA pour améliorer la vie quotidienne des Français établis hors de France : *chatbots* consulaires multilingues, assistance automatique aux démarches administratives, détection préventive des besoins en bourses scolaires, et simplification des échanges avec les postes diplomatiques. Ces innovations doivent cependant rester centrées sur l'humain et la transparence. Comme l'a rappelé Loïc LE GLAND, « l'IA doit être un levier de service public, pas un substitut à la relation humaine ».

## Conclusion

Cette table ronde a permis de croiser les regards d'experts scientifiques, d'acteurs publics et de responsables politiques autour d'un même constat : l'intelligence artificielle transforme déjà nos pratiques, mais sa gouvernance déterminera si cette transformation sera bénéfique, durable et éthique. L'AFE, à travers sa Commission du Développement Durable et du Commerce Extérieur, considère que cette réflexion doit désormais irriguer les autres champs d'action : éducation, sécurité, affaires sociales, économie ou culture. La commission invite donc chacune des autres commissions à s'emparer de la thématique de l'IA dans son domaine de compétence, afin d'identifier les opportunités, les risques et les conditions d'un usage raisonné de ces technologies au service des Français de l'étranger.

# Invitation par la commission « Environnement » du Conseil Économique Social et Environnemental (CESE)

**Rapporteur :** Bruno PLUDERMACHER

Comme convenu lors de la réception trois membres de la commission environnement du CESE durant la 42<sup>e</sup> session de l'AFE en mars 2025, la commission Développement Durable et Commerce Extérieur de l'AFE a été reçue par la commission Environnement du CESE lors de sa réunion hebdomadaire du mercredi.

La grande majorité des membres de la commission environnement du CESE participaient, soit en présentiel soit en visioconférence.

L'objectif était de trouver des thèmes de travail en commun et de définir une méthode.

Nous avons rapidement constaté que les sujets d'intérêt de nos deux commissions convergeaient, notamment sur la place grandissante de l'intelligence artificielle et son impact sur l'environnement.

Le CESE a déjà produit une Etude sur l'IA : « Analyse de controverse : *intelligence artificielle*, travail et emploi. Il est clair pour le CESE que l'IA n'est pas toujours pensée dans les écosystèmes des entreprises.

Et la commission environnement approfondit actuellement ses travaux sur l'impact environnemental de ces nouvelles technologies, par exemple la consommation d'eau et d'énergie ainsi que l'empreinte foncière des Data Center.

Les préconisations du CESE sont pour la France mais il y a une claire volonté de porter la plupart de ces sujets à l'international.

Les deux commissions, de l'AFE et du CESE ont donc des préoccupations communes, mais comment coopérer et collaborer ?

Les deux commissions ont pris les décisions suivantes :

1. Partager les calendriers et programmes de travail entre la commission DD CE de l'AFE et la commission Environnement du CESE
2. Le CESE consulte les citoyens via des auditions et des questionnaires. La commission DD CE de l'AFE, l'ensemble des CAFE et des CFdE peuvent être les relais vers les Français de l'étranger pour ces questionnaires. Et des auditions communes aux deux commissions peuvent prendre place.
3. Travailler en intersession AFE, la commission DD CE de l'AFE participant en visioconférence à certaines réunions de la commission environnement du CESE.

Rendez-vous a d'ores et déjà été pris pour refaire une réunion commune des deux commissions le mercredi 4 mars 2026 au CESE.

## **Radioscopies du Commerce Extérieur**

Les présentations sont accessibles à la suite du présent rapport.

**La France et l'Europe face aux recompositions énergétiques et commerciales mondiales.**

**Rapporteur :** Abdelghani YOUMNI

**Le secteur de la Défense**

**Rapporteur :** Christophe LEJEUNE

## Troisième édition du Prix du Développement Durable de l'Assemblée des Français de l'Étranger

**Rapporteur : Patricia CONNELL**

La troisième édition du Prix du Développement Durable de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) s'est tenue le 15 octobre 2025 dans les salons historiques du Quai d'Orsay. La cérémonie, placée sous le haut patronage du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, a rassemblé de nombreuses personnalités, associations, élus et acteurs engagés en faveur de la transition écologique à l'international.

La cérémonie a été présentée par Mme Patricia CONNELL, présidente de l'Association pour la promotion des Français de l'étranger, également membre de la Commission du développement durable et du commerce extérieur.

Initialement, le prix devait être remis par le ministre délégué Laurent Saint-Martin. Les réajustements gouvernementaux successifs ont conduit à plusieurs modifications de représentation, et la remise a finalement été organisée sans présence ministérielle. Toutefois, au terme de la cérémonie, le ministre des Affaires étrangères, **Jean-Noël BARROT**, a tenu à saluer personnellement l'ensemble des lauréats et à souligner l'importance des initiatives portées par nos compatriotes à l'étranger pour un avenir durable et solidaire.

### **Un prix porté par l'Association pour la promotion des Français de l'étranger**

Ce prix, organisé tous les deux ans par l'Association pour la promotion des Français de l'étranger, distingue des projets exemplaires portés par des Français établis hors de France. Les lauréats incarnent la créativité, l'innovation sociale et l'engagement environnemental de notre communauté à travers le monde.

Pour cette édition, 23 dossiers ont été reçus. 16 projets ont été retenus en présélection. 5 prix ont finalement été décernés.

### **Un jury d'exception placé sous la présidence de Valérie Vincent-Delmotte**

Le jury était cette année présidé par **Mme Valérie VINCENT-DELMOTTE**, ancienne vice-présidente du groupe de travail du GIEC, chercheuse au CEA et membre du Haut Conseil pour le Climat. Sa présence a témoigné de l'exigence scientifique et de la rigueur qui guident la sélection des projets.

### **Lauréats de l'édition 2025**

#### **1<sup>er</sup> Prix – “Hawila” (Danemark)**

Lauréat : Samuel FAUCHERRE

Restauration d'un voilier centenaire dédié au transport maritime propre, aux formations et à la sensibilisation à l'environnement.

Prix présenté par : Patricia CONNELL

Sponsor : Agence Française de Développement (AFD)

#### **2<sup>e</sup> Prix – “La Ferme aux Mille Couleurs” (Madagascar)**

Lauréat : Florian FRAIX-BAVUZ

Ferme agroécologique produisant plus de 200 variétés de semences, formant les agriculteurs et promouvant la biodiversité cultivée.

Prix présenté par : Pascale RICHARD

Sponsor : AFD

#### **3<sup>e</sup> Prix – “Les Enfants du Dragon” (Vietnam)**

Lauréat : Daniel VERSHAERE

Programme éducatif favorisant l'autonomie alimentaire et l'apprentissage durable au sein d'un orphelinat.

Prix présenté par : Pierre LAVÉANT

Sponsor : FrancePay

**Prix "Jeunes Entreprises Durables" – "Terra Faly" (Madagascar)**

Lauréat : Association Terra Faly

Projet d'agroforesterie participative, restauration des écosystèmes et transmission des savoirs locaux.

Prix présenté par : Gaëlle LECOMTE

Sponsor : Klimatenet

En raison d'une qualité insuffisante des dossiers soumis dans la catégorie "Éco'Jeunes" (moins de 25 ans), le jury a décidé de ne pas attribuer ce prix cette année. Il a été remplacé par un **Prix "Coup de Cœur du Jury"**, récompensant un projet particulièrement exemplaire.

**Coup de Cœur du Jury – "Objectif France Inde" (Tamil Nadu, Inde)**

Lauréate : Benjaminne OBEROI

Réhabilitation de réservoirs d'eau de pluie, amélioration de la gestion de l'eau et renforcement de la résilience agricole grâce aux technologies innovantes.

Prix présenté par : Loïc LE GLAND

Sponsor : Association du Prix du Développement Durable

**Conclusion et perspectives**

Cette troisième édition confirme la vitalité, la créativité et l'engagement des Français de l'étranger en faveur de la transition écologique. Les projets primés démontrent que, dans des contextes géographiques et culturels très différents, nos compatriotes portent des solutions inspirantes, concrètes et reproductibles.

La prochaine édition du Prix du Développement Durable sera organisée et remise dans deux ans, lors de la session 2027 de l'AFE. Conformément au calendrier institutionnel, elle sera attribuée par les nouveaux membres de la Commission du développement durable et du commerce extérieur, notre mandat arrivant à son terme en 2026.

La Commission se félicite de la réussite de cette édition 2025 et poursuivra, jusqu'au terme de son mandat, son travail de soutien, d'analyse et de valorisation des initiatives durables portées par les Français de l'étranger.

13 au 17 octobre 2025



## RÉSOLUTION DE LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR DD-CE 1/10.2025-gouv

**Objet :** Inscrire durablement la participation du réseau d'enseignement français à l'étranger à la *TeachersCOP* dans le cadre du Partenariat pour l'éducation verte de l'UNESCO et des conférences climatiques internationales

### VU

La loi n° 2013-659 du 22 juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France,

### CONSIDÉRANT

- La mission de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) dans la diffusion des valeurs éducatives et culturelles de la France
- Le Partenariat pour l'éducation verte (*Greening Education Partnership*) lancé par l'UNESCO, articulé autour de quatre piliers :des écoles vertes, des programmes scolaires verts,une formation des enseignants verte,et des communautés vertes,
- La prochaine tenue de la 30e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (*COP 30*), qui se déroulera à Belém, au Brésil, du 10 au 21 novembre 2025,
- L'intervention de Mme Valérie Masson-Delmotte, climatologue et ancienne coprésidente du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), par la Commission du développement durable et du commerce extérieur de l'Assemblée des Français de l'Étranger, soulignant le rôle déterminant de l'éducation et des enseignants dans la réponse climatique mondiale,
- La *TeachersCOP*, événement international créé par l'Office for Climate Education (OCE), valorisant le rôle des enseignants et favorisant les échanges de pratiques pédagogiques autour de la transition écologique,

### DEMANDE

Au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et à l'AEFE, de promouvoir la participation active et continue des établissements d'enseignement français à l'étranger à la *TeachersCOP*, en partenariat avec l'*Office for Climate Education* (OCE).

Aux élus, postes diplomatiques, services culturels et services de coopération éducative de relayer activement cette initiative et de valoriser les actions menées dans le réseau à travers la *TeachersCOP*.

Aux établissements d'inscrire leur engagement pour l'éducation climatique dans la durée, afin de contribuer, au-delà de la COP 30, régulièrement aux grandes échéances internationales sur le climat.

L'Assemblée des Français de l'Étranger sollicite le Ministère pour mettre en œuvre cette recommandation afin que la mobilisation des enseignants et des élèves du réseau français à l'étranger constitue, dans les années à venir, un levier fort de la diplomatie éducative et climatique de la France.

| <b>Résultats</b>          | <b>Adoption en commission</b> | <b>Adoption en séance</b> |
|---------------------------|-------------------------------|---------------------------|
| UNANIMITE                 | X                             | X                         |
| Nombre de voix « pour »   |                               |                           |
| Nombre de voix « contre » |                               |                           |
| Nombre d'abstentions      |                               |                           |